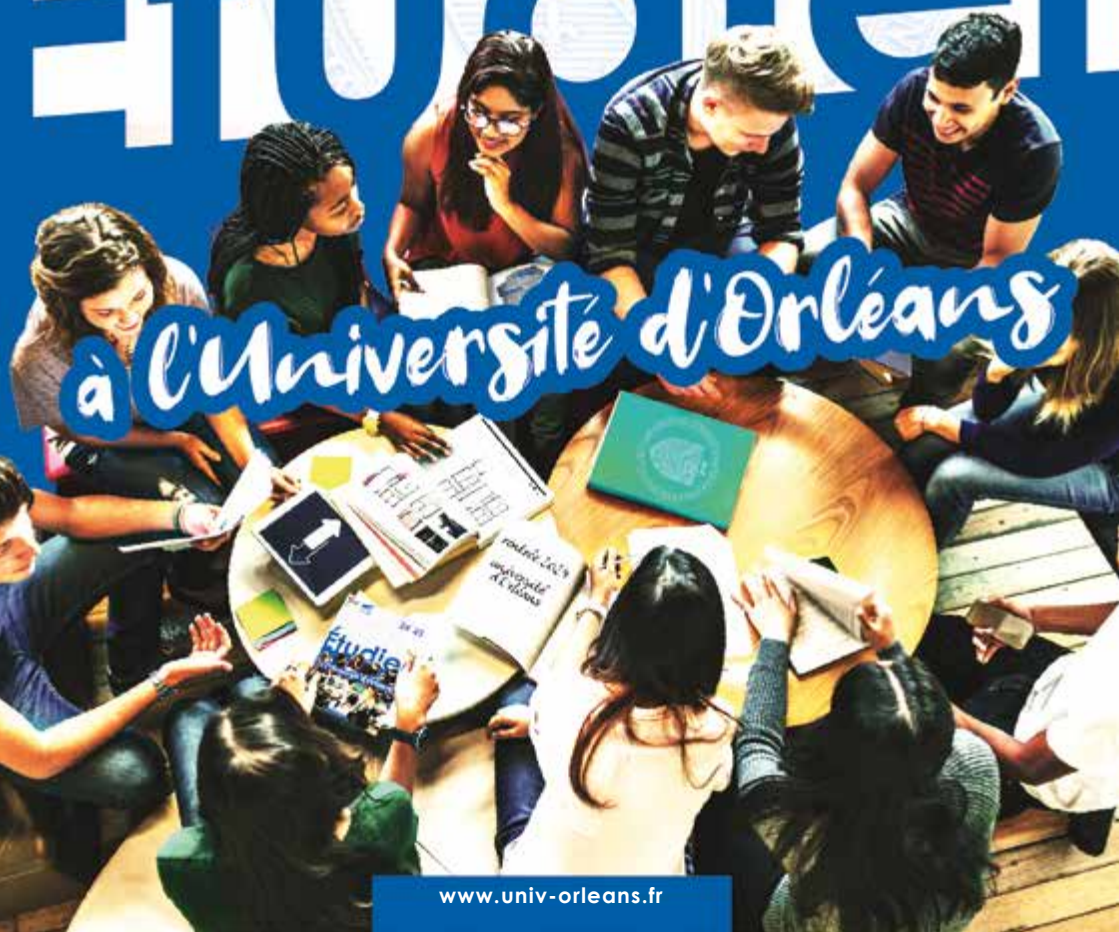


Étudier à l'Université d'Orléans



Réussir sa rentrée 2024



Activation de vos comptes numériques, emploi du temps, démarches impératives, activités sportives, santé, déplacements...

Découvrez l'université et les différentes étapes pour réussir votre rentrée :

univ-orleans.fr/rentree

ÉTUDIER à l'Université d'Orléans 2024-2025

• Où vais-je étudier ?	5
• Réussir ses études	6
• La Contribution Vie Étudiante et Campus	8
• Quand s'inscrire / comment ?	10
• L'Université vous accompagne	12
• Financer ses études	14
• Où se loger ?	16
• Où se restaurer ?	17
• Réussir votre parcours, assurer votre avenir	18
• Santé	20
• Plan du campus d'Orléans la Source	24
• S'épanouir	26
• Se cultiver	28
• Se dépenser / se dépasser	30
• Étudier à l'étranger	32
• Mon environnement numérique	34
• Les Bibliothèques universitaires	36
• La Formation tout au long de la vie	38
• Se déplacer...	40
• Les contacts étudiants	42



Pour suivre l'actualité en temps réel, rejoignez l'université sur les réseaux sociaux :



Facebook : univorleans



X : univ_orleans



LinkedIn : Université d'Orléans



Youtube : univorleans



Instagram

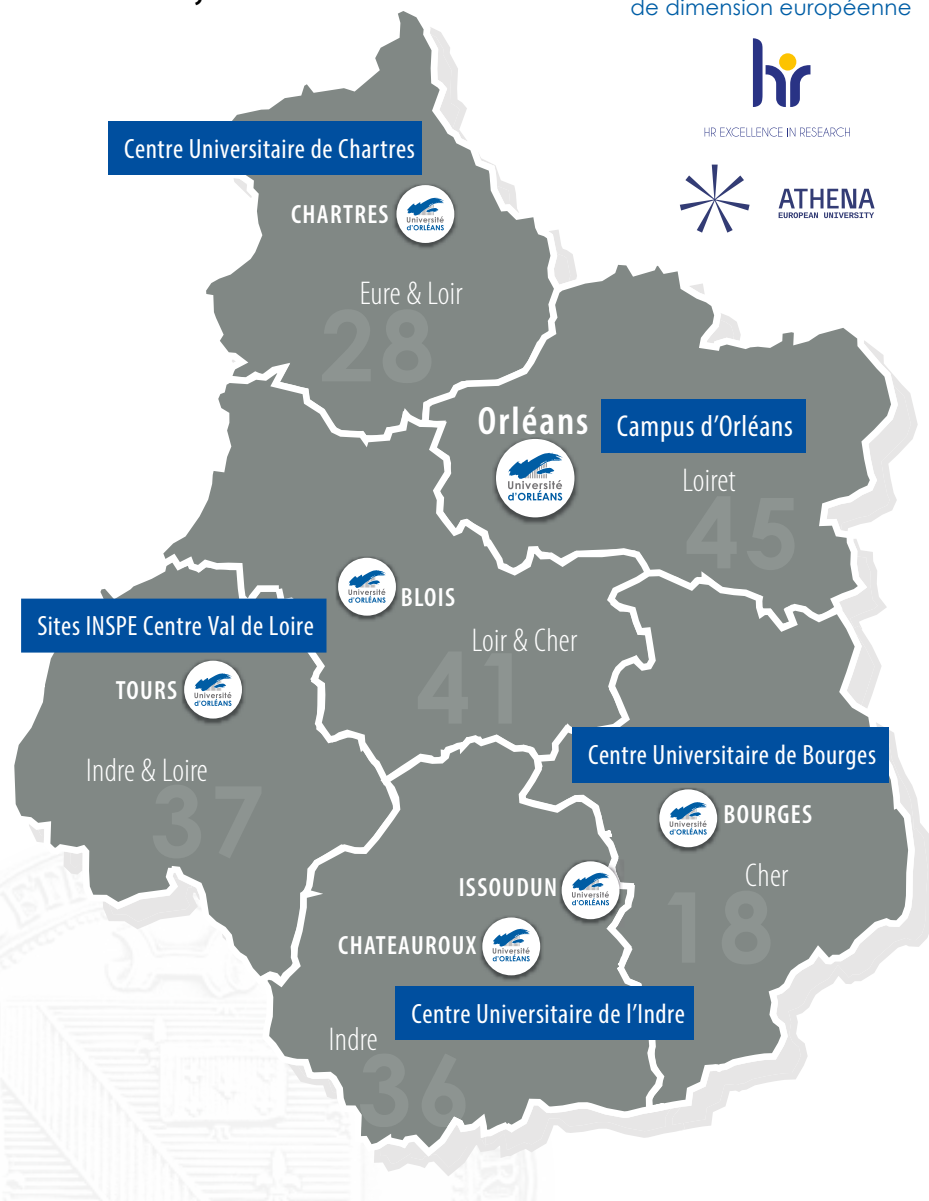
Ce document est également disponible sur le site Internet de l'Université



HR EXCELLENCE IN RESEARCH



ATHENA
EUROPEAN UNIVERSITY



Centre Universitaire de Chartres

CHARTRES



Eure & Loir

28

Orléans

Campus d'Orléans



Loiret

45



BLOIS

Loir & Cher

41

Sites INSPE Centre Val de Loire

TOURS



Indre & Loire

37

Centre Universitaire de Bourges



BOURGES

ISSOUDUN



Cher

18

CHATEAUX



Indre

Centre Universitaire de l'Indre

36

Avec les partenaires de l'Université d'Orléans



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ

Une ambition

BOURGES PLUS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

partage!

CHARTRES
métropole

adési
Enseignement Supérieur dans l'Indre

Où vais-je étudier?

Composantes, Laboratoires, c'est quoi l'Université d'Orléans ?

Pluridisciplinaire avec santé, l'Université d'Orléans regroupe :

- 11 composantes d'enseignement
- 1 département formation médicale
- 25 unités de recherche
- Tous les grands domaines de formation :
 - ARTS, LETTRES ET LANGUES
 - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
 - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION
 - SCIENCES, TECHNOLOGIE
 - SANTÉ

PLUS DE 18 000 ÉTUDIANTS,

dont plus de 2 600 dans le cadre d'échanges internationaux, fréquentent un des sites de l'Université à Orléans, Bourges, Chartres, Chateauroux, Issoudun et dans les centres de formations de l'INSPE à Blois et Tours-Fondettes.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien avec la recherche.

les composantes de l'Université d'Orléans :

- UFR Droit, Économie, Gestion
- UFR Sciences et Techniques
- UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
- Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)
- Polytech Orléans
- IUT d'Orléans
- IUT de Bourges
- IUT de Chartres
- IUT de l'Indre (Chateauroux / Issoudun)
- INSPE Centre Val de Loire
- École Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)
- Département de la formation médicale

UFR
IUT
INSPE

Unité de Formation et de Recherche
Institut Universitaire de Technologie
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Adresses et contacts
en fin de livret

Réussir ses études

Le calendrier universitaire

L'année universitaire est organisée en deux semestres, tous deux évalués par des examens terminaux ou contrôles continus. Les dates de rentrée, d'examens, de vacances ou de pause pédagogique ne suivent pas le calendrier scolaire et peuvent être différentes d'une composante à l'autre.

Consultation sur :
univ-orleans.fr/calendriers

Se tenir informé

L'information au quotidien est transmise par voie digitale ou par mail : un cours reporté, un changement de salle ou d'amphi... Il est important d'acquiescer le réflexe de consulter l'**application mobile** ainsi que votre **Environnement Numérique de Travail** (ENT). **L'adresse mail étudiant sera la seule utilisée par les enseignants et services administratifs pour communiquer avec vous.**



Réussir sa 1^{re} année

Différentes formes d'accompagnement pédagogique vous seront proposées. Elles se déclineront suivant votre composante d'inscription.

Retrouvez tous les détails sur le site Web, rubrique « [Via des Campus > Bien gérer sa rentrée](#) ».

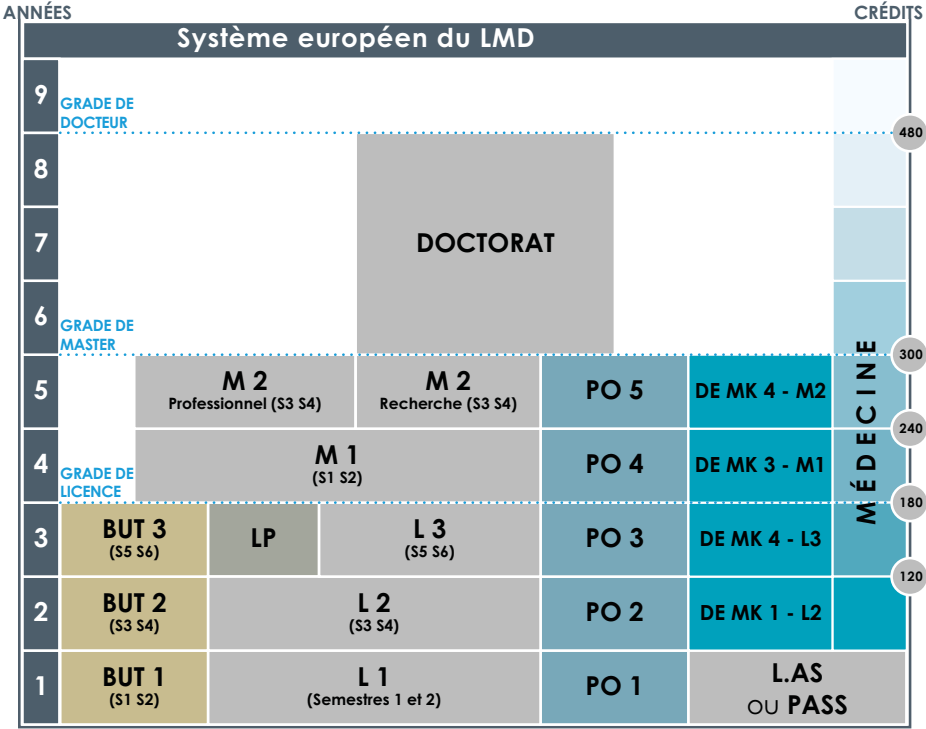
Ne pas remettre à demain...

Il est indispensable d'adopter un bon rythme de travail et de s'imposer une discipline de présence aux cours, aux TD (Travaux Dirigés) et TP (Travaux Pratiques). L'assiduité est un facteur de réussite.

Le site univ-orleans/scolarité

assure une information actualisée (catalogues des formations, actualité de l'université, conférences, vie culturelle, forums de l'emploi...), et donne accès à des services étudiants via votre ENT (consultations des notes, réinscriptions...).

Schéma des études universitaires



L	Licence
M	Master
LP	Licence professionnelle
BUT	Bachelor Universitaire de Technologie
PO	Titre d'ingénieur Polytech
DE MK	Diplôme d'état de Masseur Kinésithérapeute
LAS	Licence 1 avec option Santé. La 1 ^{re} année de LAS peut se poursuivre en L2 générale, EUK-CVLàOrléansmais aussi MMOP (Médecine, Maïeutique Odontologie Pharmacie) dans d'autres établissements. LAS (L1/L2/L3)
PASS	Majeure santé + option disciplinaire

Le travail personnel

La charge horaire est moins lourde qu'au lycée, mais le travail personnel est plus important. Le cours est une base disciplinaire qui s'enrichit par des recherches personnelles. Le travail régulier, seul ou en petit groupe, doit devenir un réflexe.

la **cvec**

« **BOOSTE** »
LA VIE ÉTUDIANTE

à l'Université d'Orléans

sport ● culture ● santé ● vie associative étudiante

La qualité de la vie étudiante est un facteur de réussite. La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) apporte des moyens spécifiques aux établissements pour développer de nouvelles actions.

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Depuis la mise en place de la CVEC en 2018, les étudiants de l'Université d'Orléans bénéficient de budgets financés sur ce dispositif.

Pour en savoir plus :

univ-orleans.fr/cvec



CULTURE : une offre préférentielle pour les étudiants !

Les surprises culturelles : tout au long de l'année, des concerts, du théâtre, des résidences d'artistes seront dévoilés ; visites dynamiques des musées d'Orléans à plusieurs voix et par ses coulisses.

lebouillon.fr

Sport, deux vitesses selon vos envies...

Un pack d'activités pour bouger régulièrement ou une version plus complète pour créer votre propre parcours.

univ-orleans.fr/fr/sport

Et aussi, pour bien vivre vos études :

Un accueil étudiant renforcé, des actions de prévention et de sensibilisation, une offre d'ateliers diversifiée pour vous former, pratiquer de nouvelles activités, vous aider à construire votre engagement étudiant ou citoyen.



Quand s'inscrire / Comment ?

Inscription en 1^{re} année

De janvier à mi-mars de chaque année, pré-inscription obligatoire : vous devez impérativement faire figurer la ou les formation(s) choisie(s) parmi vos vœux sur le site : parcoursup.fr

De fin mai à septembre : vous recevez des propositions d'affectation auxquelles vous répondez.

A partir de la fin du mois de mai, après confirmation de votre part, l'université vous communiquera les modalités de retrait du dossier et la liste des documents à rassembler pour le jour de votre inscription. Début juillet après la publication des résultats du bac, vous serez informé de la démarche à suivre via Parcoursup.

Ces modalités ne concernent que les étudiants titulaires d'un bac français ou européen s'inscrivant pour la première fois en première année de Licence.

Le dispositif « Parcoursup » concerne aussi les étudiants en provenance d'autres universités, et ce, dès l'inscription en première année de Licence, ainsi que ceux qui souhaitent se réorienter vers une autre formation à l'issue de la première année.

Pour tous les autres cas d'inscription, se renseigner au Service Central de Scolarité.

deve.scol@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/scolarite

Inscription en BUT

Bachelor Universitaire de Technologie

Constitution des dossiers sur le site parcoursup.fr selon le calendrier national. Les inscriptions en BUT sont sélectives sur dossier. Le recrutement se fait à partir des notes des classes de première et de terminale, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

Santé

Les étudiants autorisés à s'inscrire en 1^{re} année de LAS doivent s'inscrire en ligne en utilisant le lien suivant :

<https://iaprimeo-web.univ-orleans.fr>

Les étudiants autorisés à s'inscrire en 1^{re} année de PASS doivent s'inscrire à l'Université de Tours.

scolarite.med@univ-tours.fr

Formation d'ingénieur

Le recrutement se fait au travers du concours national Geipi Polytech. L'inscription à ce concours se fait sur Parcoursup entre janvier et mars 2025.

Ce concours compte comme 1 seul vœu parmi les 10 possibles pour les candidats.

- En 1^{re} année pour les Bacheliers avec un parcours scientifique. Inscriptions entre janvier et mars : parcoursup.fr

Le concours Geipi Polytech est un concours d'entrée commun à 35 écoles d'ingénieurs publiques.

Pour les bacs généraux, le concours se déroule en 2 étapes : étude dossier + épreuve écrite.

Tous les candidats seront convoqués aux épreuves écrites.

Pour les bacs technologiques, 2 étapes : étude de dossier + entretien de motivation.

Pour connaître le calendrier exact ou pour tout autre renseignement, le candidat doit contacter le **Service concours GEIPI-Polytech** :

2 rue Jean Lamou
54519 Vandoeuvre-les-Nancy cedex
Tél. 03 83 68 50 50

geipi-polytech.org/contact

concours@geipi-polytech.org

- Pour les intégrations en 2^e, 3^e et 4^e année, se renseigner directement auprès du **service concours recrutement de Polytech Orléans** :

Polytech - Service concours
8 rue Léonard-de-Vinci
45072 Orléans cedex 2
Tél. 02 38 41 70 52

admissions.polytech@univ-orleans.fr

Inscriptions au doctorat

Pour vous inscrire en doctorat vous devez prendre contact avec l'École Doctorale qui couvre votre domaine d'activité de recherche.

- École Doctorale Énergie - Matériaux - Sciences de la Terre et de l'Univers (EMSTU) Recherches dans les domaines des matériaux, de l'énergie, des sciences de la Terre et de l'Univers, et de l'environnement.

Email : edemstu@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Santé - Sciences Biologiques - Chimie du Vivant » (SSBVC)

Recherches multidisciplinaires autour des questions posées par la santé et les sciences du vivant.

Email : edsbvcv@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes (MIPTIS) » Recherches à dominantes mathématiques, physique théorique, informatique ou « ingénierie des systèmes ».

Email : edmiptis@univ-orleans.fr

Tél : 02 38 49 48 25

- École Doctorale « Sciences de la Société : Territoires, Économie, Droit » Recherche en droit, économie, gestion, géographie, sociologie, démographie, anthropologie, aménagement-urbanisme

Email : edssted@univ-orleans.fr

- École Doctorale « Humanités & Langues » Recherche en sciences humaines et humanités nouvelles

Email : edhl@univ-orleans.fr



Étudiants, vous devez obligatoirement vous acquitter de la **Contribution Vie Étudiante et des Campus (CVEC)** en amont de votre inscription dans notre établissement.

Toutes les informations et démarches se réalisent sur [CVEC.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr)

L'Université vous accompagne



L'université d'Orléans accompagne les étudiants dans leur réussite et leur quotidien.

Pour cela, un lieu unique : le guichet de l'AIDE

Ce guichet est un lieu d'accueil au cœur du campus destiné à tous les étudiants qui ont des questions liées à leur scolarité, à leur vie étudiante, à leur recherche de logement, de job, qui ont besoin d'équipement informatique, leurs besoins pour les démarches administratives, ou qui rencontrent des difficultés financières, alimentaires, psychologiques, d'isolement...

L'AIDE vous informe, vous conseille, vous accompagne, vous oriente vers le bon interlocuteur et peut intervenir face aux urgences.

L'AIDE - un Accompagnement Individualisé Des Étudiants

- Accueil et écoute ;
- Infos sur les aides sociales et alimentaires ;
- Prêt d'ordinateur ;
- Permanences diverses : Assurance Maladie, CAF, associations étudiantes, associations locales, etc. ;
- Mardis Jobs : Accompagnement à la recherche de job étudiant, jobs datings.

Infos et horaires d'ouverture

Les horaires :
Du Lundi au Jeudi : 10h00 à 17h30
Le Vendredi : 10h00 à 16h00

Rue de Saint Amand
bâtiment amphithéâtres des Sciences
Arrêt de tram « Parc floral »
02 38 49 43 02

aide@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/aide



Mission Egalité-Diversité

La mission accompagne les étudiants sur les questions de violences sexistes et sexuelles, LGBTI+, racisme/antisémitisme, laïcité...

univ-orleans.fr/mission.egalite.diversite

La mission vous invite à des actions d'information, de sensibilisation et de formation tout au long de l'année universitaire.

univ-orleans.fr/agenda.egalite.diversite

L'université est dotée d'une Cellule de Lutte contre les Violences (**CLV**) qui peut être saisie par tout membre de la communauté universitaire (victime ou témoin direct) via l'adresse stopviolence@univ-orleans.fr. Elle propose, ainsi, un accompagnement psychologique, social, médical et juridique.

Anonymat garanti.

Pour tout signalement :

stopviolence@univ-orleans.fr



Financer ses études

Crous
Orléans
Tours



Bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Lors de son inscription, l'étudiant boursier est exonéré du paiement des droits d'inscription au diplôme sur présentation de la notification d'attribution conditionnelle de bourse pour l'année universitaire.

L'étudiant boursier est également exonéré du paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) lorsqu'il effectue la démarche d'acquiescement avant son inscription.

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être effectuée avant le 15 mai sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Pour toute question sur les bourses, l'étudiant doit se connecter à son espace personnel sur messervices.etudiant.gouv.fr puis cliquer sur « Assistance » ; des questions/réponses types sont consultables et un formulaire d'assistance est disponible.

Pour tout contact téléphonique, un seul numéro à utiliser : 09 72 59 65 45

ASSIDUITÉ

La perception de la bourse sur critères sociaux engage l'étudiant à être assidu aux cours et aux examens.

Besoin d'un petit job compatible avec vos études ?

Trouvez-le facilement grâce au site Jobaviz :

www.centrevaledeloire.jobaviz.fr

SUIVI DE LA BOURSE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'étudiant peut, sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr

- télécharger sa notification ;
- suivre l'état de ses paiements.

Être accompagné

Être étudiant c'est aussi parfois être confronté à des difficultés. Tenus au secret professionnel, les assistantes sociales du Crous d'Orléans-Tours vous accueillent et vous accompagnent de manière personnalisée.



Prendre rendez-vous avec une assistante sociale du Crous :
02 47 60 42 46 – secretariat.service-social@crous-orleans-tours.fr

Où se loger ?



Les résidences universitaires

Trouvez un logement, à proximité de votre lieu d'études, meublé et équipé, connecté à internet, non soumis à la taxe d'habitation.

Pour faire une demande de logement à l'année ou temporaire, rendez-vous sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Trouver un logement en résidence crous ».

Pour plus d'informations, consultez la page logement du site du Crous Orléans-Tours : www.crous-orleans-tours.fr/logements

Besoin d'un garant ?

Retrouvez toutes les infos utiles sur messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Visitez votre garant ».

Caisse d'Allocations Familiales

La Caf propose des aides financières au logement. Information et constitution du dossier en ligne : caf.fr

Les animateurs socio-culturels et les volontaires en service civique du Crous proposent de nombreuses animations en résidences et restaurants universitaires tout au long de l'année.

Des étudiants référents sont également présents en résidences pour accompagner les étudiants logés et leur permettre de trouver les réponses à leurs questions.



Où se restaurer ?

Selon vos envies, le Crous vous propose des repas complets et variés ainsi que de nombreuses formules en restauration rapide. Les menus sont élaborés avec soin.

Retrouvez tous les points de restauration, restaurants et cafétérias, sur le site du Crous : www.crous-orleans-tours.fr/restauration



D'importants travaux de restructuration de la restauration sont en cours sur le campus universitaire.

Pensez à suivre le Crous afin de vous tenir informé :

[Crous Orléans-Tours](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#) | [Linktree](#)

Découvrez Izly, le paiement sans contact sur les campus

<https://izly.fr/>



Réussir votre parcours, assurez votre avenir

La Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP) vous accompagne, tout au long de votre parcours universitaire, dans votre réflexion sur votre projet d'études et d'insertion professionnelle.

Un service pour :

- Vous aider à élaborer et vous informer sur votre parcours de formation,
- Obtenir un rendez-vous avec des spécialistes pour vous conseiller dans votre orientation, votre réorientation, préparer votre insertion professionnelle,
- Vous apporter une aide pour définir votre projet personnel et professionnel,
- Participer à des ateliers thématiques sur inscription,
- Vous accompagner pour trouver un stage, un premier emploi, vous donner une méthodologie de recherche de stage et d'emploi,
- Être accompagné pour candidater en master : candidature et entretien de sélection,
- etc...

Une équipe à votre écoute

sur le campus d'Orléans :

1^{er} étage de la Maison de l'Étudiant
Rue de Tours
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 71 72

Toute l'offre de formation de l'université consultable sur le site Internet :
univ-orleans.fr/formation

Orientation

Vous bénéficiez d'un espace en libre accès pour consulter différentes ressources documentaires utiles pour la construction de votre parcours d'orientation. Les Psychologues en conseil à l'orientation vous reçoivent tout au long de l'année avec ou sans rendez-vous.

Insertion professionnelle

Des spécialistes vous accompagnent pour la construction de votre projet professionnel, rechercher un stage, construire vos outils (CV, lettre, simulation d'entretien...). Des ateliers et conférences thématiques sont proposées tout au long de l'année.



Les horaires :

Lundi : 10h30/12h30 - 13h30/17h
Mardi au jeudi : 9h/12h30 - 13h30/17h
Vendredi : 9h-12h30

Observatoire de la vie étudiante (OVE)

L'observatoire de la vie étudiante vous propose des données statistiques pour vous aider à choisir votre avenir et votre orientation, que vous soyez néo-bachelier et tout au long de vos études supérieures.

Réaliser une césure

Vous avez un projet personnel (formation dans un autre domaine, expérience professionnelle, service civique, création d'activité...) vous pouvez suspendre temporairement vos études conservant votre statut étudiant, en candidatant au dispositif césure. Pour cela, vous devrez déposer un dossier à la DOIP.



Accompagnement à l'entrepreneuriat : réseau des étudiants entrepreneurs



Statut National Etudiant Entrepreneur

Soyez reconnu comme étudiant porteur de projet et Intégrez une communauté d'étudiants entrepreneurs. Le S.N.E.E vous donne accès à de nombreux avantages et vous permet d'avancer à votre rythme.

Plus d'informations sur **PEPITE France**

Accessible à tous les étudiants niveau Bac ou équivalent qui ont une idée de projet formalisée.



Découvrez les étapes de la création d'entreprise et montez en compétences grâce à Créa Campus le concours pédagogique de création d'entreprise - d'Octobre à Avril.

Plus d'informations sur creacampus.fr

En savoir plus :

univ-orleans.fr/orientation-insertion
univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante
univ-orleans.fr/cesure
univ-orleans.fr/entreprendre-avec-pepité

Nous contacter :

doip@univ-orleans.fr
stage.emploi@univ-orleans.fr
cesure@univ-orleans.fr
entrepreneuriatetudiant@univ-orleans.fr

Santé

Service de santé universitaire (SSU)

Pour votre santé, une équipe pluridisciplinaire vous accueille, vous écoute, vous informe, vous oriente gratuitement. Cette équipe est soumise au secret médical.

Vous pourrez ainsi bénéficier de :

- Consultations infirmières et médicales : échange autour de votre santé, tests de la vision, tests de l'audition, contraception, conseils en santé, vaccination, dépistages IST/VIH
- Consultations/suivi psychologiques
- Suivi social : informations sur vos droits (bourses, CPAM, CAF...), accompagnement dans la recherche de solutions face aux difficultés alimentaires, de logement, matérielles, financières, familiales, universitaires, accompagnement dans vos démarches administratives. Permanences à Châteauroux et Issoudun
- Aménagements d'études et d'examen en cas de handicap ou de pathologies chroniques
- Matériel et documentation de prévention : préservatifs, capotes de verre, serviettes hygiéniques...

univ-orleans.fr/sante

Retrouvez-nous sur Instagram :
SSU-Univorleans

Equipes d'Étudiants Relais Santé ERS à Orléans et Bourges

Tout au long de l'année universitaire, les ERS, renfort du SSU, après avoir été formés, participent à la promotion de la santé, aux actions de prévention sur les différents campus de l'université et à la communication en santé du SSU.

Plus d'info :
univ-orleans.fr/ers

Service santé Orléans

9 rue de Tours
45072 ORLEANS CEDEX
Arrêt de tram l'Indien
Face à la faculté de lettres
ouvert de 8h30 à 17h (vendredi 16h)

02 38 41 71 79
sante@univ-orleans.fr

Châteauroux, Chartres et Issoudun

Service santé Orléans
02 38 41 71 79
sante@univ-orleans.fr

Bourges

02 48 23 80 83
sante-bourges@univ-orleans.fr



La CVEC permet le financement de consultations et d'ateliers ponctuels tels que :

- diététicien
- sage-femme
- socio-esthéticienne
- formation Prévention Secours Civiques niveau 1 (PSC1)
- Tabacologie



Passerelle Handicap

La Passerelle Handicap accompagne l'étudiant en situation de handicap permanent ou temporaire dans son parcours universitaire. Elle facilite l'accès aux études en proposant soutien, récupération de cours et accompagnement en mettant en place les aménagements d'examen après avis médical du Service de santé universitaire. La Passerelle Handicap met à disposition du matériel adapté (téléagrandisseur, lecteur d'écran avec synthèse vocale...). Elle est également un relai entre l'étudiant et les services de l'Université (scolarités, DOIP...).

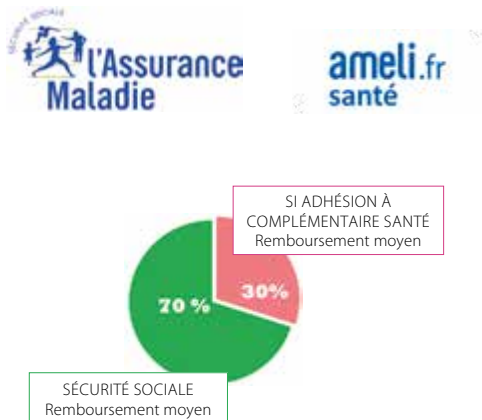
univ-orleans.fr/handicap
passerelle.handicap@univ-orleans.fr
Tél. 02 38 41 71 76



Santé

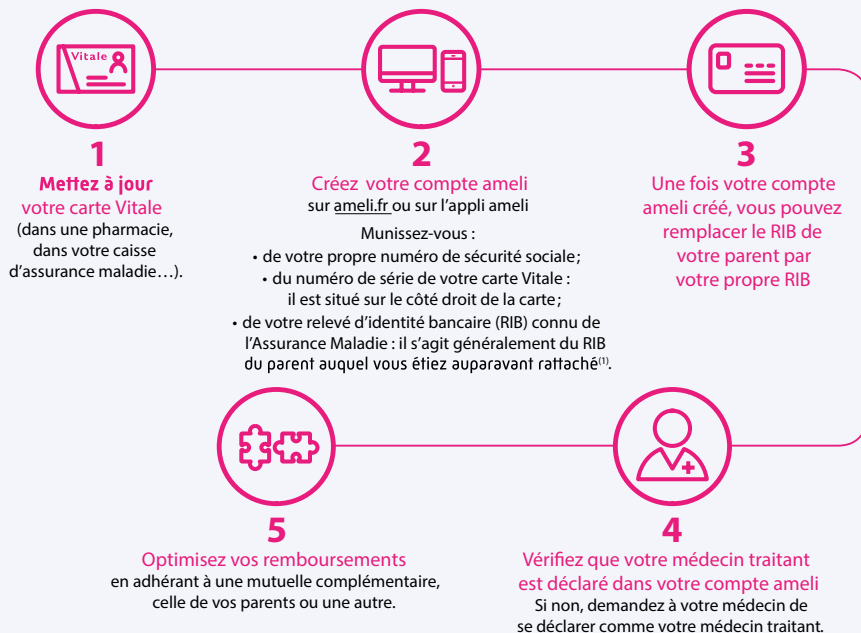
La Sécurité sociale est l'organisme qui rembourse vos dépenses de santé. Elle prend en charge de 15 à 70% de vos frais médicaux.

L'adhésion individuelle à une complémentaire santé (aussi appelée mutuelle ou complémentaire) est fortement conseillée. Elle peut permettre de rembourser le reste à charge.



ÉTUDIANTS, VOTRE COUVERTURE SANTÉ

Si vous avez plus de 18 ans, adoptez les « bons réflexes » de l'Assurance Maladie pour être bien remboursé de vos frais médicaux :

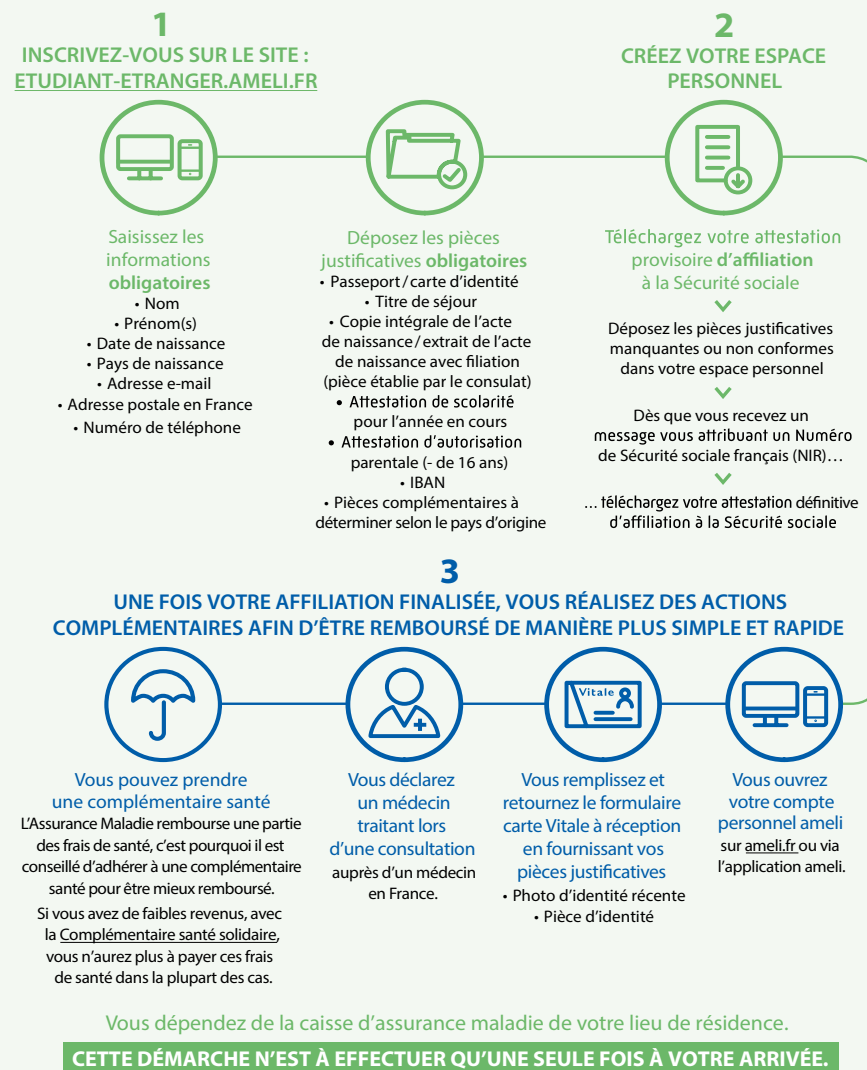


⁽¹⁾ En l'absence de RIB parental connu, il faut, avant de créer son propre compte ameli, transmettre par courrier postal son propre RIB à sa caisse d'assurance maladie (CPAM) en précisant son numéro de sécurité sociale.

SPÉCIAL ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

VOUS DÉMARREZ VOS ÉTUDES EN FRANCE

Dès votre arrivée en France, et après votre inscription dans votre établissement d'enseignement supérieur, vous devez vous inscrire sur le site etudiant-etranger.ameli.fr afin de bénéficier de la prise en charge de vos frais de santé pendant la durée de vos études :



Toutes les infos sur le site :
ameli.fr

Plan du campus universitaire d'Orléans

LÉGENDE

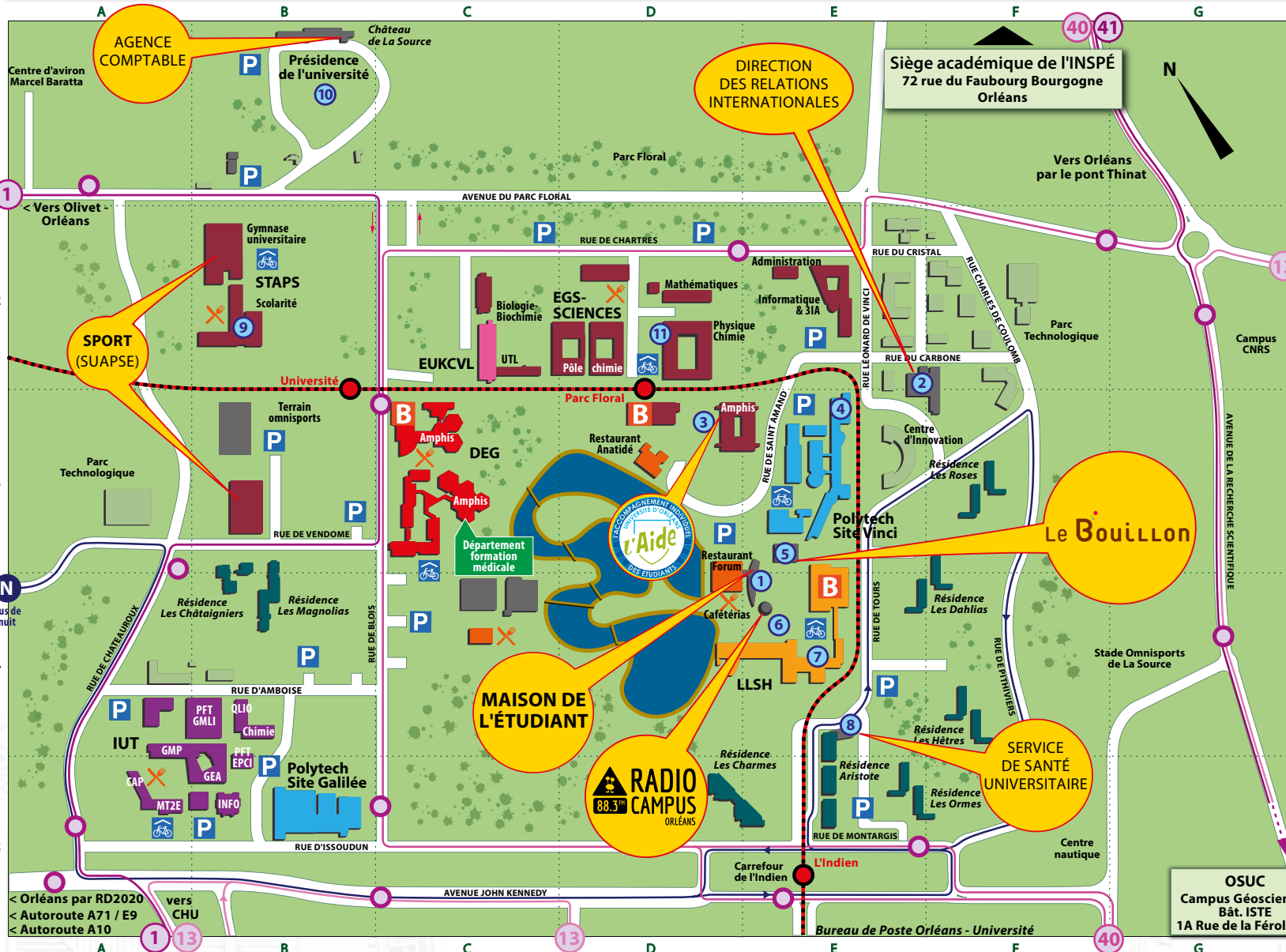
- Lignes de bus
- Arrêt de bus
- Ligne de tram A
- Arrêt de tram
- Parking public
- Parking à vélos



- UFR Droit, Économie, Gestion
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Techniques
- Polytech Orléans
- OSUC
- IUT
- EUK-CVL (École de Kinésithérapie Centre-Val de Loire)
- Dep' formation médicale
- Bibliothèque universitaire
- Bâtiments centraux



- Restaurant universitaire
- Résidence universitaire
- Cafétéria



SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET AUX PERSONNELS

- 1 Maison de l'Étudiant
 - Service central de scolarité - DEVE
 - Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
 - Observatoire de la Vie Étudiante
 - Passerelle Handicap
 - Service vie associative et citoyenneté étudiante

- 2 Pôle Appui aux Projets, à la Recherche et à l'Innovation - APRI
 - SEFCO
 - CFA des Universités Centre-Val de Loire
 - Direction des Systèmes d'Information
 - Direction des Relations Internationales
- 3 Guichet de l'AIDE

- 4 Learning Lab
- 5 Centre Culturel "Le Bouillon"
- 6 Radio Campus (Cône)
- 7 Institut de Français (IdF)
- 8 Service de Santé Universitaire

- 9 Service Universitaire des Activités Physiques Sportives et d'Expression (SUAPSE)
- 10 Agence comptable, services financiers, DGS
- 11 Direction des Ressources Humaines
 - Service des Affaires Juridiques
 - Services Hygiène et Sécurité
 - Direction du Patrimoine

Édition juin 2024



Tout savoir sur votre rentrée : univ-orleans.fr/rentree

> Assistance inscription universitaire : 02 38 41 70 86
ou assistance.inscription@univ-orleans.fr

S'épanouir

L'Université est riche de plus d'une centaine d'associations étudiantes. Sport, culture, animation d'une filière de formation, vulgarisation scientifique, syndicats... La liste des associations étudiantes et de leurs responsables est consultable sur le site web de l'université, à l'adresse univ-orleans.fr/assos.

Service de la Vie Associative et de la Citoyenneté étudiante

Il a pour objectif d'encourager et de dynamiser la vie étudiante en accompagnant les responsables associatifs comme les élus étudiants dans la réalisation de leurs projets collectifs.

Maison de l'étudiant - 1^{er} étage
Rue de Tours - BP 6749
45067 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 49 48 11
univ-orleans.fr/vie



L'aide aux projets associatifs étudiants

Il existe deux principaux dispositifs de soutien financier envers les initiatives étudiantes :

- Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) qui subventionne les projets associatifs portés par des étudiants de l'Université d'Orléans pour animer les Campus d'Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux et Issoudun, Blois et Tours-Fondettes. En 2023-2024, le FSDIE a accompagné de nombreux projets étudiants avec près de 200 000 € de subventions. (renseignements sur univ-orleans.fr/fsdie).
- Culture Actions, géré par le Crous, constitué d'un fonds d'aide aux projets culturels et artistiques et d'un fonds de soutien aux initiatives et actions étudiantes : (dossier à télécharger sur : crous-orleans-tours.fr > rubrique culture).



HCD 2019 - Car podium des concerts étudiants ©Communication Université d'Orléans

Gouvernance et élus

L'Université d'Orléans est autonome et administrée démocratiquement. Le Président en assure la direction, représente l'établissement auprès des partenaires extérieurs et en préside le conseil d'administration. Le Président est élu par le Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans. Celui-ci est composé de représentants élus des personnels et des étudiants ainsi que de personnalités extérieures.

univ-orleans.fr/gouvernance

Les élus et élus étudiants

Les étudiants sont associés aux travaux de l'ensemble des instances à travers leurs représentants élus, tant au niveau des conseils centraux que dans les 11 composantes de l'établissement. Ils et elles participent au développement de l'université et peuvent être force de propositions, notamment par l'intermédiaire de la vice-présidence étudiante et de l'assemblée des élus étudiants.

Vous pouvez contacter le vice-président étudiant de l'université via univ-orleans.fr/elus-etudiants



Se cultiver

Le service culturel

Tout au long de l'année universitaire, le service culturel propose de nombreuses activités sur le campus d'Orléans et dans ses sites universitaires, avec notamment, la programmation :

• d'une saison culturelle

Variée, transversale, exigeante, elle repose sur une soixantaine d'événements au total et couvre de nombreux champs : théâtre, danse, musiques actuelles, classiques, contemporaines, cinéma, littérature, débats, etc.

Cette programmation, professionnelle et amateur, fait intervenir des artistes reconnus et émergents, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux.



Cie Mind The Gap ©Aaron Benjamin

• du festival Le Grand Bain

Ce festival, proposé chaque année en avril et mai, offre un coup de projecteur sur tous les projets culturels et artistiques des étudiants !

• d'ateliers de pratiques artistiques, d'Unités d'Enseignement d'Ouverture et de résidences d'artistes

Ces propositions lient à la fois pédagogie, recherche et création artistique.

• le soutien aux pratiques amateurs, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours

Organisation d'un tremplin musiques actuelles (Bouillon'Up) et accompagnement de concours artistiques, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours.

• l'accompagnement de projets étudiants

dans le cadre de la CVEC et du FSDIE, en lien avec le Crous d'Orléans-Tours.



UssaR ©Aaron Benjamin



Le Bouillon, un centre culturel de l'université d'Orléans

Véritable lieu de vie, de partage culturel et de convivialité, le Bouillon comprend 2 salles de spectacles : un théâtre de 160 places assises et un club dédié aux musiques actuelles d'une capacité de 180 places debout.

Le lieu dispose également d'un espace backstage complet, d'un hall d'exposition et d'une cafétéria.

Tous les événements organisés tout au long de l'année au Bouillon sont gratuits pour les étudiants de l'Université d'Orléans, dans la limite des places disponibles.

Il suffit de vous inscrire sur le site internet : quelques clics et votre place est réservée. N'hésitez pas à venir en profiter !



Cie LPDS ©Aaron Benjamin

Centre culturel Le Bouillon

Campus d'Orléans La Source
Rue de Saint Amand - 45100 Orléans

En face de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines
À côté de la Maison de l'Étudiant



Le Bouillon sur les réseaux !

Pour ne rien manquer de la programmation du service culturel et du Bouillon, des concours culturels dédiés aux étudiants, découvrir les interviews des artistes accueillis, visionner les concerts live ou vous tenir informés des bons plans culturels locaux, suivez le Bouillon sur les réseaux sociaux et sur le site internet lebouillon.fr



[@BouillonOrleans](https://www.instagram.com/BouillonOrleans)

La culture vous intéresse ?

Envie de découvrir comment fonctionne une salle de spectacles et de découvrir l'univers de la communication culturelle ? Intéressé par la régie et la réalisation d'interviews d'artistes ? Passionné par le tournage et le montage de vidéos de concerts ? Rejoignez l'équipe de bénévoles et de vacataires étudiants du Bouillon !

Contact :
centre.culturel@univ-orleans.fr

Se dépenser Se dépasser

Le Service Universitaire des Activités physiques Sportives et d'Expressions

Il favorise l'accès à la pratique physique, sportive et d'expression, et vise l'amélioration de la santé et du bien-être des étudiants sur le campus.

« Un esprit sain dans un corps sain »

Vous trouverez une programmation de plus de 50 activités, réparties dans 11 familles différentes.

- Des pratiques de loisirs pour toutes et tous encadrées par les enseignants du SUAPSE.
- Pour les étudiants impliqués dans le milieu fédéral, une pratique de perfectionnement au sein des sections sportives universitaires.
- Des activités de bien-être et de remise en forme.
- Un créneau spécifique pour le handisport.



**Une programmation
événementielle riche
et diversifiée financée
par la CVEC**

Les inscriptions aux activités seront possibles à partir du lundi 9 Septembre 2024 à 9 heures via la plateforme de cours en ligne, CELENE.

**Reprise des activités
lundi 16 Septembre 2024**

Secrétariat SUAPSE et Haut-niveau

2 allée du château
Bâtiment STAPS - Bureau 116
BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
02 38 49 47 26

suapse@univ-orleans.fr
haut-niveau@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sport

La CVEC
« BOOSTE » le sport !

Le sport de Haut-Niveau à l'Université d'Orléans et ses sites

Vous êtes inscrits sur les listes ministérielles des sportifs(ves) de haut niveau, espoirs ou sur la liste des collectifs nationaux, vous faites partie d'une structure du PPF de votre fédération, sportifs(ives) professionnel(le)s disposant d'un contrat de travail ou membres d'un centre de formation agréé, ou vous possédez un bon niveau national dans votre spécialité sportive et vous voulez mener de front votre pratique sportive avec des études universitaires : l'Université d'Orléans propose un dispositif d'accompagnement spécifique géré par le SUAPSE et son référent haut-niveau.

À noter que le statut est également ouvert aux juges-arbitres et entraîneurs reconnus de haut-niveau.

Dossier de candidature : La demande d'obtention du statut d'étudiant sportif de haut ou bon-niveau doit être déposée au plus tard le 23 Septembre 2024 à 12h00. Dossier disponible sur le site de l'Université, rubrique sport de haut-niveau. Il est à adresser par mail à l'adresse suivante : haut-niveau@univ-orleans.fr.

Ce dossier sera ensuite examiné par une commission qui statuera fin septembre. En cas d'acceptation, vous serez éligible au statut du régime spécial d'études (RSE).

IMPORTANT

**Pensez à vous identifier comme étudiant haut niveau
lors de votre inscription ou ré-inscription.
Dépôt des dossiers avant le 23 septembre 2024 à 12 h.**



**GÉNÉRATION
2024**

Étudier à l'étranger



Véritable enrichissement culturel, humain, personnel et atout considérable pour l'insertion professionnelle, une expérience à l'international est un plus indéniable sur votre CV.

L'Université d'Orléans vous permet de partir étudier ou de faire un stage à l'étranger tout en étant co-financé dans cette démarche.

- vous êtes inscrit à l'Université d'Orléans l'année du dépôt du dossier et l'année du séjour ;
- vous partez étudier 1 ou 2 semestres dans une université partenaire de l'Université d'Orléans ;
- vous êtes ainsi dispensé de tous les droits d'inscription dans l'université d'accueil ;
- vous suivez des cours équivalents à votre programme français, dans la langue du pays, ou en anglais ; vous passez vos examens sur place, obtenez des notes qui seront validées et prises en compte pour l'obtention de votre diplôme français selon le système des crédits européens (European Credit Transfer System - ECTS), ou pour l'obtention d'un double-diplôme selon le programme auquel vous participez.

Quelle destination ?

En Europe

Dans le cadre du programme Erasmus+ Formation, dans les pays de l'espace Erasmus+.

Voir liste sur le site :

info.erasmusplus.fr

Plus de 300 accords signés avec un peu plus de 250 universités partenaires Erasmus de l'Université d'Orléans.

En Europe, en dehors des accords Erasmus de l'Université (accords de double-diplômes).

Hors – Europe

Dans l'une des 60 universités partenaires de l'Université d'Orléans.

Comment faire et à qui s'adresser ?

Quel que soit votre projet, vous devez commencer à préparer votre séjour au minimum un an à l'avance.

Pour les échanges en Europe : contactez le Bureau des Relations Internationales de votre composante.

Pour les échanges Hors Europe : contactez la Direction des Relations Internationales.

mobilite.he@univ-orleans.fr

Ouvrez l'œil, les premières réunions d'information ont lieu dès septembre !

Visitez notre site :

univ-orleans.fr/international

Pensez aussi à perfectionner votre niveau de langue !

Vous avez à votre disposition le Centre de Langue de la faculté de Droit, Économie, Gestion.

www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/centre-de-langues

La DRI vous propose une session de 20 heures de cours en vue de la préparation du TOEFL :

mobilite.he@univ-orleans.fr

Quels sont les co-financements disponibles ?

L'Aide à la Mobilité Internationale (AMI)

L'AMI est une aide attribuée aux étudiants titulaires d'une bourse sur critères sociaux effectuant une mobilité d'études ou un stage non rémunéré à l'étranger. Plus de renseignements au Bureau des relations internationales ou au service des stages de votre composante.

La bourse Erasmus +

Le montant de la bourse de la Commission Européenne versée dans le cadre du programme Erasmus varie en fonction du pays d'accueil et de la durée de séjour.

Plus d'informations :

financement-mobilite@univ-orleans.fr

La bourse Mobi-Centre

La région Centre-Val de Loire propose de co-financer votre séjour grâce à un dispositif « crédit-temps », qu'il s'agisse d'un stage professionnel ou un séjour d'études ou de recherche à l'étranger.

Plus d'informations :

financement-mobilite@univ-orleans.fr

Dispositif European Student Card

L'Université d'Orléans a mis en place en 2019 la première étape du projet de la « European Student Card » qui est l'identification visuelle (hologramme européen et QR-Code étudiant) sur l'ensemble des nouvelles cartes étudiantes. Les étudiants qui le souhaitent pourront être inscrits sur la plateforme européenne europeanstudentcard.eu/ qui propose l'accès à des services électroniques dans la grande majorité des universités d'Europe.



ATHENA
EUROPEAN UNIVERSITY

L'Université d'Orléans fait partie de l'Université européenne ATHENA, une alliance de 9 établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'alliance ATHENA a pour ambition de créer des formations résolument internationalisées, d'ouvrir la mobilité internationale au plus grand nombre d'étudiants y compris ceux en situation de handicap, de favoriser l'émergence de projets de recherche et de développement collaboratifs et d'ouvrir de nouvelles perspectives européennes non seulement aux plus de 166 000 étudiants et 15 000 personnels de l'alliance mais aussi aux communautés et partenaires locaux.

www.univ-orleans.fr/athena-universite-europeenne

Institut Confucius

Echanges culturels Franco-chinois

Enseignement du chinois et de la culture chinoise

Centre International Universitaire pour la Recherche

rue Dupanloup
45000 Orléans
institut.confucius@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/confucius

Mon environnement numérique

L'université d'Orléans vous propose des services et outils numériques.

Concrètement, pour vous, c'est :

- Une **adresse électronique universitaire** *prenom.nom@etu.univ-orleans.fr* pour recevoir les messages de l'établissement, communiquer avec les personnels de l'université.
- Un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** pour vous donner accès à l'ensemble des services mis à votre disposition. Grâce à ce portail personnalisé, vous pourrez consulter votre emploi du temps, mais aussi vos notes, les offres de stages et d'emplois et consulter votre dossier administratif : <https://ent.univ-orleans.fr/>
- Une **plateforme de cours en ligne**, **CELENE**, qui regroupe les ressources et activités pédagogiques proposées par vos enseignants : devoirs, exercices, activités interactives... disponible également via l'application Moodle.
- Le Vidéo Lab, un service proposé par le Learning Lab, pour vous accompagner dans la réalisation de vos vidéos : un CV vidéo, faire connaître votre association étudiante, valoriser votre formation... Contact : videolab@univ-orleans.fr
- Le **Projet Voltaire et écrit+** pour vous permettre d'améliorer vos compétences en orthographe, en grammaire et en syntaxe de la langue française.
- La **certification PIX** : développer vos compétences numériques.
- De l'équipement informatique :
Empruntez un PC portable (PRESTO : www.univ-orleans.fr/presto).
- Du **wifi sécurisé** sur l'ensemble des campus.
- Un **accès à Microsoft Office 365** : Word, Excel, Powerpoint...

Avec l'application mobile UnivOrleans :

- Consultez en temps réel votre planning de cours
- Suivez l'actualité de l'Université
- Accédez facilement aux horaires des transports en commun
- Recevez des notifications concernant la vie étudiante (changement de cours, actualité, événement sur votre campus,...)

[Téléchargez l'application mobile UnivOrleans](#)



Avant la rentrée, une fois votre inscription pédagogique terminée, configurez vos comptes et outils numériques, en suivant le Parcours d'Accueil et d'Orientation Numérique (PAON) !

Retrouvez toutes les informations utiles sur la page :

[Connectez-vous](#)



Le PAON + vous accompagne tout au long de l'année dans des domaines très variés. Découvrez des cours en ligne sur :

- Prendre des notes, mémoriser et préparer vos révisions
- Trouver un logement, se déplacer, se nourrir
- Gérer son stress pendant les examens

Trouver des ressources pour apprendre avec les [Universités Numériques Thématiques \(UNT\)](#).

Complémentaires aux ressources sur CELENE, les UNT offrent avec la vidéothèque Canal-U des milliers de ressources et activités pédagogiques que vous pouvez utiliser librement pour vos cours.

Tutorat numérique

Des tuteurs numériques sur les sites de Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et Orléans seront présents pour vous aider.

Une question ?

A propos des outils numériques, écrivez à : aide.paon@univ-orleans.fr



Les Bibliothèques universitaires

Réparties sur l'ensemble des sites de l'Université, les bibliothèques universitaires (BU) vous offrent des espaces de travail diversifiés. Elles mettent à votre disposition des ressources numériques et de la documentation papier pour vos études. Des formations à la recherche d'information et aux compétences informationnelles sont proposées à tous les niveaux d'étude.

Retrouvez plus d'informations sur le site des bibliothèques :
scd.univ-orleans.fr



Les bibliothèques de l'Université à votre service

Campus d'Orléans

Bibliothèque Lettres Langues Sciences Humaines
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 41 71 85
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Bibliothèque Sciences Technologies STAPS
9 rue de Saint-Amand - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 40 60
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Ouverture 8h-22h, 4 soirs par semaine pendant les périodes de révisions

Bibliothèque Droit Economie Gestion
6 rue de Tours - 45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 45 10
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Ouverture 24 samedis/an de 9h à 18h

Campus de Bourges

Bibliothèque du Centre Universitaire
72 rue de Turly - 18000 Bourges
Tél : 02 48 23 82 11
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Bibliothèque André Alciat - Antenne juridique
Technopôle Lahitollé - Salle d'Armes
9 rue Michel Mareste - 18000 Bourges
Tél : 02 48 27 27 36
Horaires d'ouvertures *
Lundi 13h30 - 18h30
9h - 12h / 12h45 - 18h30 du mardi au vendredi

Retrouvez les horaires des bibliothèques d'Orléans et de Bourges sur Affluences



Campus de Chartres

Bibliothèque d'Eure et Loir Campus
21 rue de Loigny la Bataille - 28000 Chartres
Tél : 02 37 30 20 22
Horaires d'ouvertures *
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 du lundi au jeudi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 le vendredi

Bibliothèque de l'IUT

1 Place Roger Joly - 28000 Chartres
Tél : 02 37 91 83 13
Horaires d'ouvertures *
8h15 - 12h30 / 13h30 - 17h du lundi au jeudi
8h / 13h le vendredi

Campus de Châteauroux et Issoudun

Bibliothèque du Centre d'Études Supérieures de Châteauroux
90 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 52 96
Horaires d'ouvertures *
8h - 18h du lundi au jeudi
8h - 17h le vendredi

Bibliothèque de l'IUT - site de Châteauroux
2 avenue François Mitterrand - 36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 25 65
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

Bibliothèque de l'IUT - site d'Issoudun
6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun
Tél : 02 54 03 59 13
Horaires d'ouvertures *
Du lundi au vendredi 8h00 - 19h00

Les BU vous aident dans vos études...

- en vous accueillant dans des espaces connectés disposant de places assises, de salles de travail en groupe et de coins détente,
- en vous aidant dans vos recherches documentaires grâce au service MICADO,
- en vous proposant un prêt de longue durée d'ordinateurs portables avec le service PRESTO,
- en mettant à votre disposition des ordinateurs portables sur place, une imprimante (photocopie, scan, impression).



Centres de documentation (CRD) de l'INSPE

univ-orleans.fr/inspe/reseau-des-crd

* Horaires adaptés durant les vacances universitaires.
Fermeture à Noël et 3 semaines pendant les vacances d'été.



Un problème d'accès aux ressources numériques ?
ress.num@listes.univ-orleans.fr

La Formation tout au long de la vie



SeFCo
Service de
Formation Continue

Informations et contacts

SeFCo ORLEANS

IRD, 2^{ème} étage
5 rue du Carbone
45067 Orléans CEDEX 2
02 38 41 71 80

sefco@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sefco

Vous avez un projet de reprise d'études, de validation d'acquis? Vous êtes demandeurs d'emploi, salariés des secteurs privé ou public, travailleurs non salariés, étudiants en contrat de professionnalisation. Le service de formation continue vous accompagne.

Les dispositifs

Accès à l'Université sans le BAC

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) : diplôme national de niveau IV, conférant les mêmes droits que le Baccalauréat,
- Capacité en Droit : diplôme permettant une inscription en Licence de Droit.

Reprise d'études

- Analyse de votre besoin de formation à l'Université d'Orléans,
- Conseil dans la recherche de votre financement.

Alternance

- Information et accompagnement sur les formations en alternance : contrats de professionnalisation et promotion par alternance.

Accompagnement à la Validation des Acquis

- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) : pour obtenir tout ou partie d'un diplôme en fonction de vos compétences,
- VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) : pour accéder à une formation diplômante avec une dispense du diplôme ou du titre requis pour l'entrée en formation, soit avec un aménagement de parcours.

Diplômes Universitaires (DU)

- Un catalogue de diplômes universitaires (diplômes de l'Université d'Orléans) pour acquérir une expertise dans un domaine particulier.

Formation sur mesure

- Conception de formations qualifiantes répondant à des besoins spécifiques d'entreprises, de collectivités, de structures publiques, d'adaptation au poste de travail, d'évolution ou de maintien dans l'emploi, de développement des compétences... Tous domaines.



Se déplacer...

**... en toute simplicité
en bus ou tram**

Sur le campus orléanais

TAO

le Réseau de l'Agglo

• Orléans - Tao

Le réseau Tao offre une desserte du campus adaptée aux besoins des étudiants avec le tram et trois lignes de bus reliant le campus au centre-ville.

Plus d'infos et services sur le site :

reseau-tao.fr

**Sur les sites des antennes
universitaires :**

• Bourges

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

Les services du réseau Agglobus sont gratuits :

Lignes régulières, navettes en centre-ville et autres services à la demande (Cycloplus, Libertibus, Vitabus soir).

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Bourges et de son agglomération :

agglobus.com

• Chartres

filibus

Le réseau Filibus, assure la desserte des 66 communes du territoire de Chartres métropole. Le réseau Filibus urbain et périurbain intègre plusieurs services de transport : un réseau de 15 lignes régulières sur la partie urbaine et de 12 lignes régulières sur la partie périurbaine ainsi qu'un service de Transport de Personne à Mobilité Réduite (TPMR) sur toutes les communes de l'agglomération. Plus d'infos et services sur le site :

filibus.fr

• Châteauroux

Horizon
Les bus gratuits de CHÂTEAUX Métropole

À Châteauroux les transports en commun sont gratuits. 40 véhicules sillonnent au quotidien l'ensemble des lignes urbaines et périurbaines et 2 véhicules permettent aux personnes à mobilité réduite (sous conditions) de voyager sur Handibus.

Plus d'infos et services sur le site de Châteauroux Métropole :

bus-horizon.com

• Issoudun

le TIGR
Transport Inter communal Gratuit Rural

Le service TIG (Transport Issoudun Gratuit) dessert les principaux pôles d'attraction de la ville d'Issoudun. En complément, le TIGR (+Rural) assure le lien entre Issoudun et ses 11 communes environnantes.

Plus d'infos et services sur le site de la ville :

issoudun.fr

• Blois

azalys
un service d'Agglopolys

Le réseau de l'agglomération de Blois propose un service de transport à la demande, Résago, ainsi qu'Handigo, service de transport sur réservation destiné aux personnes à mobilité réduite. 7 lignes de bus principales et 35 lignes à vocation scolaires sont accessibles à tous les voyageurs.

Plus d'infos et services sur le site du réseau des transports urbains de Blois et de son agglomération :

azalys-blois.fr

• Tours

filbleu
Tours Métropole

Le tram et le bus se complètent avec deux lignes du nord au sud. Onze lignes urbaines et treize suburbaines complètent le réseau tourangeau.

Deux services sont proposés :

- Flexo qui permet de desservir, à la demande, des arrêts situés au-delà du terminus ;
- Résago assuré par des taxis dont les départs sont déclenchés uniquement par réservation téléphonique.

Plus d'infos sur le site du réseau des transports urbains de Tours et de son agglomération :

filbleu.fr



Les contacts étudiants

Campus d'Orléans

UFR Droit, Économie, Gestion

Rue de Blois – BP 26739
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 70 31
licence.deg@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

10 rue de Tours – BP 46527
45065 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 25 00
licences.lsh@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/lettres

UFR Sciences et Techniques

Administration
1 rue de Chartres – BP 6759
45067 Orléans Cedex 2
Service Scolarité
Bâtiment STAPS – allée du Château
45100 Orléans La Source
Tél. : 02 38 41 71 78
Étudiant.e en 1^{ère} année de Licence :
portail-sciences.st@univ-orleans.fr
Étudiant.e en 2^{ème} ou 3^{ème} année Licence ou en
Licence professionnelle :
licence-bio.st@univ-orleans.fr
licence-chimie.st@univ-orleans.fr
licence-info.st@univ-orleans.fr
licence-maths.st@univ-orleans.fr
licence-physique.st@univ-orleans.fr
licence-staps.st@univ-orleans.fr
Étudiant.e en master :
masters.st@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sciences-techniques

Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)

Campus Géosciences
1A rue de la Férolierie
45071 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 49 49 12
scolarite-osuc@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/osuc

Ecole Universitaire de Kinésithérapie - Centre Val de Loire (EUK-CVL)

Rue de Chartres Bât. M. Royer - BP6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 76 89
scolarite.eukcvl@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/fr/euk-cvl

IUT d'Orléans

Rue d'Amboise
45067 Orléans Cedex 2
Scolarité : 02 38 49 44 96/72
scolarite.iut45@univ-orleans.fr
Bureau des Relations Internationales :
Tél. : 02 38 49 44 21
international.iut45@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-orleans

Polytech Orléans

8 rue Léonard de Vinci
45072 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 41 70 50
scolarite.polytech@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/polytech

Département de la Formation Médicale

11 rue de Blois
45067 Orléans Cedex 2
scolarite.medecine@univ-orleans.fr



Présidence de l'université

Château de la Source – BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 49 47 48

Maison de l'Étudiant

Rue de Tours – BP 46527 – 45065 Orléans

• Rez-de-Chaussée

Service central de scolarité

univ-orleans.fr/formation

L'Observatoire de la vie étudiante (OVE)

Tél. : 02 38 49 43 06

univ-orleans.fr/observatoire-vie-etudiante

Passerelle Handicap

Tél. : 02 38 41 71 76

univ-orleans.fr/handicap

• 1^{er} étage

La Direction de l'Orientat

et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)

Tél. : 02 38 41 71 72

univ-orleans.fr/orientation-insertion

Le Service de la vie associative et de la citoyenneté étudiante

Tél. : 02 38 49 48 11

univ-orleans.fr/vie

Direction des Relations Internationales

Rue du Carbone - 45067 Orléans Cedex 2

Tél. : 02 38 49 47 95

international@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/international

SeFCo ORLEANS

IRD, 2^{ème} étage

5 rue du Carbone - 45067 Orléans CEDEX 2

Tél. : 02 38 41 71 80

SUAPSE

Bâtiment STAPS 1^{er} étage

Bureaux 116 et 117

Avenue du Parc Floral - 45100 Orléans

suapse@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/sport

Service de santé universitaire

9 rue de Tours - 45072 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 41 71 79

sante@univ-orleans.fr

CROUS

2 rue de Tours – 45100 Orléans

Tél. : 02 38 24 27 00

crous-orleans-tours.fr

Centres de formation INSPÉ Centre Val de Loire

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ d'Orléans

Direction académique

72 rue du Faubourg de Bourgogne

45044 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 49 26 00

scolarite.orleans.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/orleans

INSPÉ de Bourges

Rue E.H. Amagat – Pôle Lahitolle

18000 Bourges

Tél. : 02 48 20 40 45

scolarite.bourges.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/bourges

INSPÉ de Chartres

21 Rue de Loigny la Bataille

28000 CHARTRES

Tél. : 02 37 30 99 44

scolarite.chartres.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/chartres

INSPÉ de Châteauroux

102 avenue de Tours – 36000 Châteauroux

Tél. : 02 54 08 21 21

scolarite.chateauroux.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/chateauroux

INSPÉ de Blois

9 avenue Paul-Reneaulme

41000 Blois

Tél. : 02 54 56 78 78

scolarite.blois.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/blois

INSPÉ de Tours-Fondettes

30 Quai de la Guignière

37230 Fondettes

Tél. : 02 47 42 71 00

scolarite.tours.inspe@univ-orleans.fr

univ-orleans.fr/inspe/tours-fondettes

Centre universitaire de Bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Droit, Économie et Gestion

Technopôle Lahitolle Salle d'Armes
11 rue Michel Marest
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 27 59
droit.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/deg/bourges

Antenne de Bourges de l'UFR Sciences et Techniques

63 avenue de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 27 27 30
sciences.bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/bourges

IUT de Bourges

63 avenue de-Lattre-de-Tassigny
18020 Bourges - Cedex
Tél. : 02 48 23 80 80
scolarité.iut18@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-bourges

Service de santé universitaire

IUT de Bourges
63 avenue de Lattre de Tassigny
18020 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 23 80 83
sante-bourges@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sante-bourges

Centre universitaire de l'Indre

Centre d'études supérieures

90 avenue François Mitterrand - BP 387
36008 Châteauroux Cedex
Tél. : 02 54 08 52 90
scolarité.ces@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/ces-chateauroux

Centre universitaire de Chartres

Eure et loir Campus

21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 99 44
scolarité.chartres@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/sciences/chartres

IUT de Chartres

1 place Roger-Joly - 28000 Chartres
Tél. : 02 37 91 83 00
scolarité.iut.chartres@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-chartres

Polytech Orléans - site de Chartres

Eure et loir Campus
21 rue de Loigny-la-Bataille -
28000 Chartres
Tél. : 02 37 30 58 40
Spécialité Génie Industriel appliqué
à la cosmétique, la pharmacie et
l'agroalimentaire.
secretariat.gi.polytech@univ-orleans.fr

Service de Santé Universitaire

Eure et loir campus
21 rue de Loigny la Bataille
28000 Chartres
Tel : 02 48 23 80 83
sante-chartres@univ-orleans.fr

IUT de l'Indre

Site de Châteauroux

2 avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
Tél. : 02 54 08 25 50

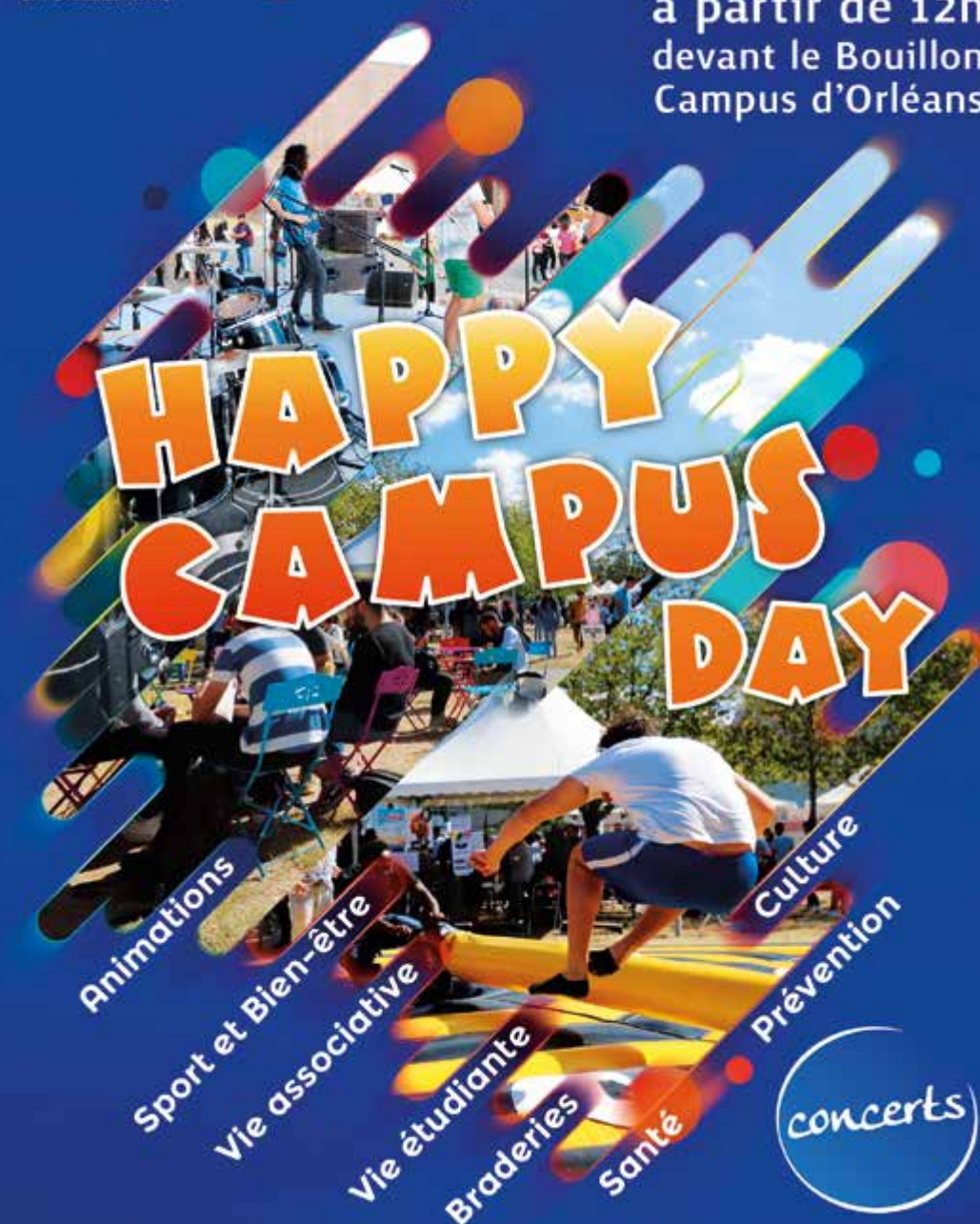
Site d'Issoudun

6 rue Georges Brassens - 36100 Issoudun
Tél. : 02 54 03 59 03
contact.iut36@univ-orleans.fr
univ-orleans.fr/iut-indre



19 septembre
2024

à partir de 12h
devant le Bouillon
Campus d'Orléans



Découvrez le programme : univ-orleans.fr/hcd



Le développement durable à l'Université d'Orléans

L'université d'Orléans s'engage pour des « campus durables » et se mobilise sur des actions concrètes et réalisables sur la réduction des consommations d'énergie, le tri des déchets, promouvoir la mobilité douce, intensifier la biodiversité, la qualité de vie...



Mise en place de **60 nichoirs** à oiseaux et chauve-souris,

Plantation de **100 000 bulbes**, et d'une vingtaine d'espèces d'arbustes

Plantation de **plus de 200 arbres** en deux ans, dont des fruitiers, adaptés au changement climatique plantés autour des bâtiments afin de créer des zones de fraîcheurs,

10 ateliers réparation vélos et 150 vélos réparés gratuitement,

Création de **400 places sécurisées de parking à vélo**,

Prêts de 180 vélos aux étudiants dans le cadre du dispositif Campus à vélo,

Aménagement des espaces extérieurs : bancs, tables de pique-nique, espaces de détente,

Organisation de nombreux événements et manifestations à destination des étudiants : semaine de réduction des déchets, journée de la biodiversité, cleanwalks, journée de la mobilité...



univ-orleans.fr/developpement-durable



CAMPUS À VÉLO ÇA REPART !

Prêt de vélos aux étudiants
Vous n'avez pas de vélo ?
L'université vous en prête un !
à partir de septembre 2024

Ateliers vélo
Vous avez un vélo ?
Nous faisons gratuitement
pour vous les petites
réparations !

Tous les jeudis,
du 19 septembre
au 10 octobre
de 11h à 14h



Suivez-nous sur la page « Campus à vélo »
du site Internet www.univ-orleans.fr/velo





ÉCOUTE TA FAC

Actus du campus en direct, 12h-13h

REJOINS L'ÉQUIPE TOUTE L'ANNÉE

& écoute notre programmation musicale unique



LES SOIRÉES APÉRAUDIO

Le dernier vendredi du mois, au 108



RADIO CAMPUS

orleans.radiocampus.org @orleansradio



LES ATELIERS DU MERCREDI, 18H

à partir du 2 oct.